



LA COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY RECRUTE

Commune de **Beyne-Heusay**
Beyne-Heusay | Bellaire | Queue-du-Bois | Moulins-sous-Fiéron
www.beyne-heusay.be



POSTE À POURVOIR : Conseiller(e) en mobilité – Service mobilité

Mission :

Le/la conseiller(e) en mobilité (M/F) est le relais entre les multiples acteurs impliqués dans la problématique des déplacements. Il/elle suit les projets de mobilité depuis leur conceptualisation jusqu'à leur réalisation et l'évolution sur le terrain. Il/elle identifie les dysfonctionnements en matière de déplacements et propose des solutions. Il/elle conseille l'autorité sur le volet mobilité dans les projets d'urbanisme ou autres.

Compétences attendues :

- Autonomie et proactivité.
- Capacité d'anticipation et forte réactivité.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacités de rédaction.
- Motivation et intérêt pour la dynamique.
- Vous faites preuve d'une grande sensibilité pour le développement de la mobilité douce et avez à cœur de proposer des solutions pour la promouvoir et la favoriser.
- Vous maîtrisez les outils informatiques de bureautique et les logiciels mis à la disposition du service.
- Vous vous intéressez à la fonction publique et au fonctionnement de la Commune (budget, comptes, etc.)
- Vous possédez une bonne orthographe et des qualités rédactionnelles.
- Vous travaillez méthodiquement, de manière précise et rigoureuse.
- Vous démontrez un sens de l'accueil du citoyen.
- Être méthodique, rigoureux et capable de développer de projets.
- Se montrer disponible et polyvalent pour participer à titre exceptionnel à des réunions en dehors des heures habituelles de services.
- Se montrer social dynamique, enthousiaste et communicatif.

Activités principales demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- Elaborer des cahiers spéciaux des charges à soumettre à l'autorité.

- Rédiger des avis de mobilité sur toutes demandes ayant un impact sur la mobilité qui peuvent émaner des particuliers, des entrepreneurs, des commerçants et des autorités, mais également dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme, de permis uniques, les demandes de la SRWT et du SPW.
- Rédiger les ordonnances et arrêtés relatifs à l'occupation du domaine public.
- Evaluer les actions en matière de mobilité au niveau local.
- Assurer le suivi et gérer le Plan de déplacement d'entreprise et de l'enquête sur la mobilité.
- Gérer et mettre à jour des projets de mobilité (stationnement, livraisons, infrastructures cyclables, sens de circulation, PCM, plan communal cyclable...) et en assurer le suivi.
- Organiser la communication, la consultation et la concertation entre les différents intervenants impliqués dans un projet (institutions régionales ou fédérales, services communaux, police, usagers, ...).
- Traiter les demandes de zone de livraison, d'interdiction de stationner, d'emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite ou tout autre demande de modification de la signalisation.
- Assister les acteurs dans leur plan de déplacements, notamment sur pistes d'actions
- Collaborer avec les acteurs de la mobilité pour les études préalables, en termes de mobilité, des dossiers de lotissements, mais aussi lors de l'élaboration de dossiers tels que les règlements communaux d'urbanisme, le schéma de structure d'aménagement (reconstruction) de voirie, chemin, sentier, ...
- Communiquer auprès de la population et des entreprises au niveau de la gestion des chantiers de voiries.
- Contribuer aux réflexions ou actions liées à la politique locale de déplacements.
- Développer et accompagner lors d'événements et d'actions de sensibilisation à la mobilité douce et à la sécurité routière.
- Fédérer les acteurs (animation de réseaux)
- Sensibiliser à la mobilité.

Complémentairement à ces activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à (liste non exhaustive) :

- Analyser, écrire, approuver, mettre en œuvre et suivre les règlements complémentaires de circulation au travers notamment des réunions de la commission mobilité/police.
- Mettre à jour des règlements complémentaires de circulation et gérer les bases de données liées à cette matière, ainsi que les ordonnances et arrêté de circulation...
- Contrôler la conformité de la réglementation, sur le terrain.
- Identifier les générateurs de trafic sur un territoire (potentiel de changements).
- Informer les acteurs sur la gestion de la mobilité.
- Réaliser des diagnostics en Mobilité.

La liste ci-dessus comprend les activités et tâches de l'emploi. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

Une collaboration plus ou moins étroite avec d'autres communes limitrophes pourraient être étudiées.

Conditions d'emploi :

- Être citoyen de l'union européenne

- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être titulaire, au minimum, d'un titre de l'enseignement supérieur de type court. Le fait de disposer d'une formation de conseiller(e) en mobilité et d'une expérience dans le domaine de la mobilité est un atout.
- Réussir une épreuve orale et écrite.

Notre offre :

- CDD de 6 mois avec possibilité d'évolution vers un CDI.
- Temps plein 35h/semaine
- Échelle barémique D9 (3.586,69 € brut, indexé)
- Possibilité de télétravailler une fois l'autonomie et la confiance acquises (max deux fois semaine)
- Entrée en fonction le plus rapidement possible.

Candidatures :

- Lettre de motivation
- CV
- Copie du diplôme requis
- Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois sera demandé avant l'entrée en fonction
- Les candidatures devront parvenir à l'administration communale de Beyne-Heusay, secrétariat général (secretcom@beyne-heusay.be) ou par courrier Place Joseph Dejardin, 2 à 4610 BEYNE-HEUSAY, pour le 31 juillet 2025 à 16 h 30.